

## Barrage à poutrelles de Vouvray

Lors des grandes crues de la Loire la ville de Vouvray était régulièrement noyée sous les eaux. La crue de 1856 (7,55mètres) a été l'élément déclencheur de la décision. La municipalité décide lors d'un conseil municipal de lancer, auprès de Napoléon 3 , une autorisation de décret d'utilité publique pour la construction d'un ouvrage sur la Cisse. Cet ouvrage était destiné à protéger les habitants de Vouvray et Vernou sur Brenne des inondations.

L'ingénieur Armand Moisant (contemporain de Gustave Eiffel) était nommé pour l'étude et la réalisation de cet ouvrage. C'est l'ingénieur en Chef Cormier qui dessina les plans en 1857. Les Travaux sont adjugés en décembre 1859 à un entrepreneur de Tours, Monsieur Audebert. Celui ci ouvre le chantier en juillet 1860, il sera terminé à la fin de l'année malgré les pluies et les crues. Il sera rédigé un règlement de fonctionnement en 1866.

Le barrage, d'une largeur de 49 mètres est constitué de 6 piles rectangulaires de 1,50 mètre de largeur, et deux culées maçonnées sur un radier en béton et 7 pertuis ou passages : six de 2,20 mètres et une passe marinière de 5,20 mètres, un abri magasin pour les poutrelles. L'ouvrage ne pouvait fonctionner sans les deux digues en maçonneries qui sont édifiées en aval de l'ouvrage et en amont sur la rive droite. La commune de Vernou sur Brenne est également protégée à la même période par la construction d'une digue en forme de ceinture circulaire avec des entrées et des batardeaux en chêne. Les piles du barrage de Vouvray mesurent huit mètres de haut. Sur chaque pile étaient fixés des treuils à chaînes qui s'enroulaient autour d'un tambour, ce qui permettait de descendre et remonter les poutres de chêne à deux ouvriers et en cadence. Sur chaque extrémité des poutrelles se trouvaient des tiges en métal pour ancrer facilement les chaînes ou cordes.

Les poutres de chêne, d'une épaisseur de vingt centimètres, étaient posées les unes sur les autres et l'on plaçait devant une toile de chanvre enduite de goudron pour étancher l'ensemble.

Ces toiles étaient fixées par des œillets à des anneaux avec des crochets enfoncés dans la poutrelle supérieure.

Les fondations en pieux de chêne de cet ouvrage seraient implantées à 15 mètres de profondeur, les piles sont bâties sur une fondation de béton de 5 mètres d'épaisseur sous l'étiage.



L'ouvrage est situé sur la Cisse à 150 mètres en amont du pont routier, mais l'accès y est compliqué et nécessite de rentrer sur une propriété privée.

Les gorges sont encore bien visibles dans la maçonnerie des piles. Il y a des gorges de chaque côté pour mettre en place une double protection de poutrelles. Selon le sens des flux on devait placer les poutres en amont ou en aval ou des deux côtés s'il y en avait assez.

Petit calcul :

Chaque poutre mesure 0,20 mètre d'épaisseur. Pour faire un obstacle sur 5 mètres de hauteur et sur tous les pertuis il faut :  $0,20 \times 5 \times 5 \times 7$  pertuis soit 175 poutrelles uniquement sur un côté, 350 poutrelles sur les deux côtés et le double pour former un barrage en haut des piles... On imagine la manipulation et le temps qu'il fallait pour mettre en place ce barrage.

Chaque poutre de chêne était descendue grâce à des treuils à chaînes disposés sur chaque pile au dessus de la gorge.

Il ne reste que quelques poutres de cette époque. Elles sont encore dans la ruine de l'abri.



Un petit escalier permet d'y accéder le long du bâtiment rive droite. Les treuils à tambours ont disparu mais il reste la passerelle-marchepieds en tôle striée, d'une largeur de 1,60 m, qui permettait de disposer les poutrelles et d'aller d'une pile à une autre. Au départ cette passerelle était d'une largeur de 1,20m et constituée de madriers de chêne comme les poutrelles. Les gorges des piles ont été taillées dans des pierres issues de la carrière de Vernou (Rue neuve).

Deux levées en terre et pierres, d'une largeur de 1,50m à leur sommet, perpendiculaires à la Cisse, complétaient cet ouvrage d'art. Les crues de 1866, 1879, 1895 et 1901 endommagent le barrage, surtout les digues qui se fissurent sous la poussée des eaux. En mars 1895 l'importante crue occasionne des dégâts importants à l'ouvrage. Il est proposé une hausse de 0,70m. Le devis de remise en état comprend le rechargement des digues, la restauration des perrés, la peinture et le remplacement des poutrelles. Cet exhaussement ne sera réalisé qu'en 1903 après de nombreux avis et consultation. Autorisé en 1900, ce plan prévoyait la pose d'une passerelle en métal.

Depuis la grande crue de 1866 le barrage n'aura été mis en place que deux ou trois fois en 1907, 1910, 1940.

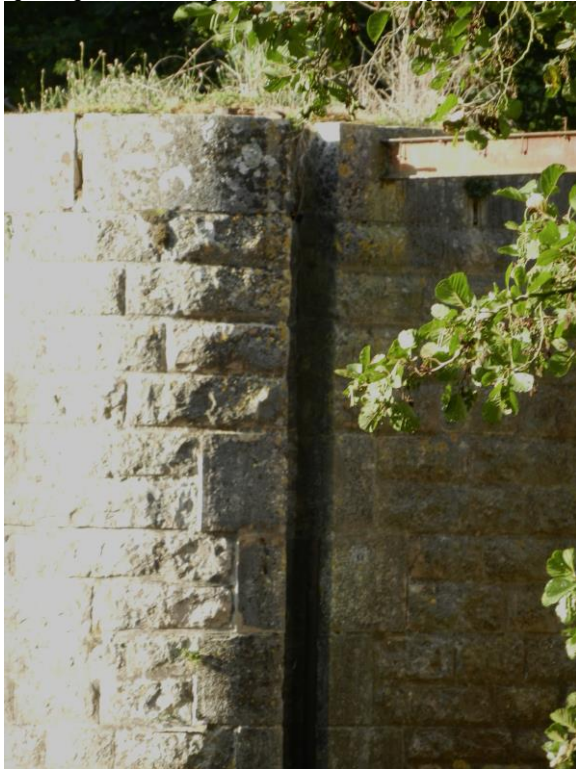
Depuis cette époque il est compliqué de savoir qui en est le propriétaire : Etat, Département, Communes, Association syndicale...

Ce barrage avait un rôle bien précis : se protéger des crues de la Loire et réguler la Cisse.

On pense aussi que les bateaux qui naviguaient sur la Loire pouvaient se mettre à l'abri en amont de ce barrage (passe marinière de 5,20m de large et nombreux anneaux d'amarrage sont encore ancrés dans les piles)

Il avait également un rôle majeur dans l'écoulement du cours d'eau du fait de la faible largeur des pertuis (2,20m). En effet c'est un piège à tous les arbres ou troncs qui sont emportés par la Cisse. A chaque montée d'eau des embâcles se forment au niveau des piles et entravent la libre circulation des poissons et l'écoulement de la rivière.

Il serait urgent de restaurer cet équipement d'utilité publique car il n'en reste que quelques exemplaires sur le Pays.



Gorge



Passerelle à marchepieds



Il ne reste de cette époque qu'une douzaine de poutrelles.



L'abri mériterait une restauration importante de la charpente et couverture avant sa disparition.

Christian Roche technicien du SICALA d'Indre et Loire. 2011  
BIBLIO : Champion page 160 tome 3 et Pièce n°160 et pièce n°201